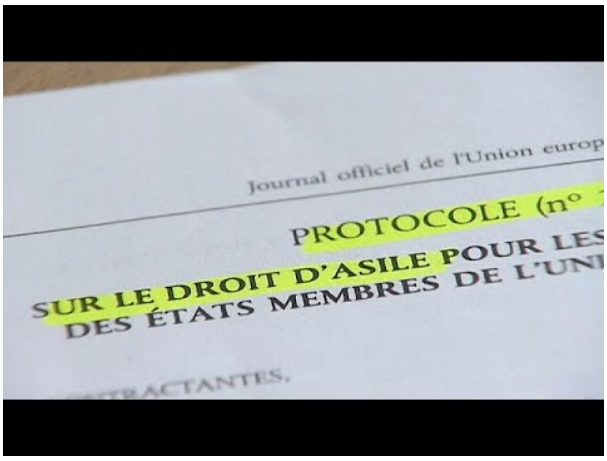
Un exil en Belgique pour Carles Puigdemont ?

29/10/2017 à 22h16



Le président du gouvernement régional catalan destitué devrait faire face dès cette semaine à une procédure judiciaire pour "*rébellion*", un délit puni d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 30 ans.

Face à cette éventualité, le secrétaire d'État belge à l'Asile et à la Migration, membre du parti indépendantiste flamand a évoqué la possibilité d'une protection de la Belgique